

---

# NORME INTERNATIONALE



# 1815

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Engins de manutention continue pour produits en vrac — Distributeurs et transporteurs vibrants à auges tubulaires

*Continuous mechanical handling equipment for loose bulk materials — Vibrating feeders and conveyors with tubular trough*

Première édition — 1975-11-01

Sample Document

get full document from [standards.iteh.ai](https://standards.iteh.ai)

---

CDU 621.867.5

Réf. n° : ISO 1815-1975 (F)

**Descripteurs** : matériel de manutention, manutention continue, produit en vrac, transporteur, transporteur par secousses, chargeur mécanique, spécification.

Prix basé sur 2 pages

ISO 1815:1975 • <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/1845637b-5da0-4fb9-9232-a2070f5a00ad/iso-1815-1975>

## AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 101 a examiné la Recommandation ISO/R 1815 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. La présente Norme Internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 1815-1970 à laquelle elle est techniquement identique.

La Recommandation ISO/R 1815 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

|                         |         |                 |
|-------------------------|---------|-----------------|
| Afrique du Sud, Rép. d' | Grèce   | Royaume-Uni     |
| Allemagne               | Inde    | Suède           |
| Australie               | Israël  | Tchécoslovaquie |
| Belgique                | Italie  | Thaïlande       |
| Canada                  | Japon   | Turquie         |
| Égypte, Rép. arabe d'   | Pérou   | U.R.S.S.        |
| France                  | Pologne |                 |

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 1815 en Norme Internationale.

# Engins de manutention continue pour produits en vrac — Distributeurs et transporteurs vibrants à auge tubulaire

## 1 OBJET

La présente Norme Internationale spécifie les caractéristiques de base des distributeurs et transporteurs vibrants à auge tubulaires.

## 2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale s'applique aux types de distributeurs et transporteurs vibrants illustrés aux figures 1 et 2.

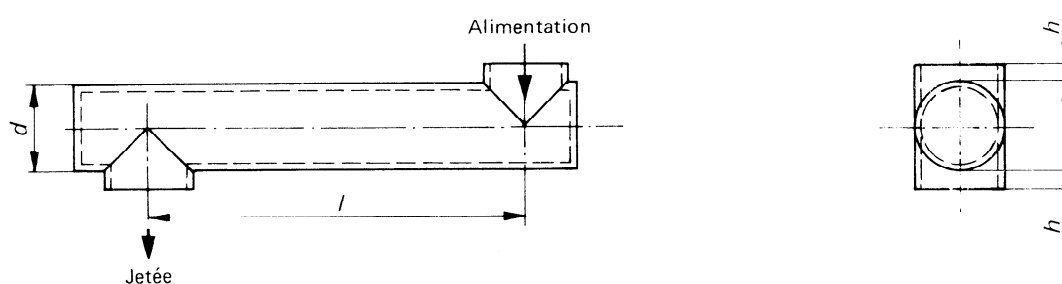


FIGURE 1 – Auge tubulaire à extrémités fermées

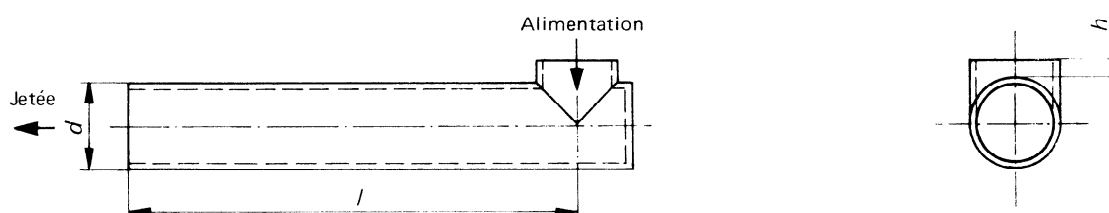


FIGURE 2 – Auge tubulaire à une seule extrémité fermée